

Parcours Criminologie et victimologie

Présentation

Présentation

Le parcours Criminologie et Victimologie forme des psychologues cliniciens et des chercheurs d'orientation psychanalytique, spécialistes de la souffrance psychique et psychopathologique, susceptibles d'exercer avec un public de tout âge, selon une démarche et des outils cliniques spécifiques. Il est mutualisé avec le Parcours Criminologie-Victimologie du master de Droit Pénal et Sciences Criminelles et soutenu par l'UFR de médecine. Il est adossé pour la recherche à l'EA 4050, Composante CAPS. Il intègre les dernières recherches et pratiques en criminologie et victimologie dans une perspective pluridisciplinaire. Il forme à la clinique psychanalytique en privilégiant les dimensions de la subjectivation, des liens familiaux et des thématiques propres au juridique et au pénitentiaire.

Objectifs

L'objectif est de former des psychologues praticiens et/ ou des chercheurs. Les étudiants acquièrent un socle de compétences communes à la recherche et à la pratique professionnelle. Les **compétences spécifiques** à la psychologie clinique et à la psychopathologie psychanalytique permettent des modes d'analyse, d'intervention, de prise en charge et/ou de soin adaptés aux publics, institutions ou champs ciblés par le parcours.

La particularité du parcours C-V concerne les modes de prise en charge dans les contextes propres au champ judiciaire, pénitentiaire, thérapeutique. Des enseignements à double voix (juriste, psychologue) interrogent : transgression et passage à l'acte, responsabilité et culpabilité, répétition et récidive, peine et soin, etc., tandis que des connaissances interdisciplinaires et pluridisciplinaires enrichissent l'abord de la clinique de l'acte, de la victimologie, des addictions, etc. La formation à la clinique est commune avec le parcours PCP.

Savoir faire et compétences

Les compétences communes à la mention psychologie sont enrichies dans le parcours C-V de savoir faire et de savoir être qui permettent de travailler en relation individuelle ou groupale selon le contexte clinique et de compétences et connaissances propres aux champs de la victimologie et de la criminologie. Il est attendu de pouvoir réaliser une intervention professionnelle adaptée au public concerné en s'appuyant sur ses connaissances en psychologie clinique psychanalytique : évaluation, accompagnement, prise en charge thérapeutique, etc. La formation

permet d'agir et travailler en équipe dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (*stage*) et de préparer sa future insertion professionnelle.

Organisation

Conditions d'accès

La licence de psychologie est requise pour l'obtention du titre de psychologue.

La mention master et le parcours ont une capacité d'accueil.

Le recrutement en M1 se fait sur examen du dossier (1^{ère} phase) et entretien (seconde phase) sous la responsabilité de la commission de recrutement de la mention composée d'enseignants-chercheurs. Il en va de même pour le recrutement en M2 pour l'année 2018-2019

Modalités d'inscription

Pour le recrutement en M1 : le calendrier est le suivant :

23 avril au 14 mai 2018 : ouverture de la campagne de recrutement, dépôt des dossiers

15 mai au 22 juin 2018 : examen des candidatures

22 juin 2018 : date limite de réponse aux candidats

5 juillet au 21 juillet : inscription administrative

Pour qui ?

Tout étudiant ayant obtenu sa licence de psychologie avec des pré-requis dans la spécialité ou le parcours visé - que ce soit en formation initiale ou par la voie de la VAE peut postuler pour être recruté en M1.

Tout médecin en internat de psychiatrie peut s'inscrire dans le parcours en psychologie.

Droits de scolarité

Pas de droits d'inscription autres que ceux de l'Université de Poitiers.

Pré-requis nécessaires

une licence de psychologie pour pouvoir valider le titre de Psychologue.

Tout médecin en internat de psychiatrie peut candidater dans le parcours en M2.

Pré-requis recommandés

Intérêt pour le domaine visé par la formation et par la démarche scientifique d'approche.

Un stage d'immersion en milieu professionnel en L3 est souhaité.

Et après

Poursuite d'études

Le master indifférencié permet de réaliser un Doctorat d'Université (3 ans au moins) lorsque l'étudiant obtient une mention Bien à l'issue du M2.

Spécialisations à l'expertise (DU)

Toute autre formation universitaire et/ou professionnelle

Poursuite d'études à l'étranger

L'accueil d'étudiants dans le cadre d'ÉRASMUS + est renforcée et les étudiants sont incités à réaliser 6 mois dans ce cadre à l'étranger.

Insertion professionnelle

Les deux parcours de clinique psychanalytique ont pour **débouchés communs** : Psychologue clinicien(ne), Psychologue-psychothérapeute, Psychologue praticien(ne) et chercheur(euse) en psychologie.

Le parcours CV : Expert psychologue avec une formation complémentaire.

Secteurs d'activités du parcours: Établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Services hospitaliers et équivalents pour adultes, enfants et adolescents, Services hospitaliers spécialisés dans le diagnostic et/ou la prise en charge pour : toxicomanie, addictologie, troubles alimentaires, suicide, Institutions médico-sociales, Services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Services pénitentiaires ou assimilés ; Centres d'aide aux victimes et Association de victimes ; Association de familles de détenus ; activité libérale.

Le **devenir des étudiants, 6 mois seulement après l'obtention du diplôme**, affiche un taux d'insertion satisfaisant à 70.4% (promotion 2014). La dernière enquête à 30 mois affiche un bon taux d'insertion

professionnelle à 83%. 90% des sondés considèrent que l'emploi correspond à leur formation.

Passerelles et réorientation

L'étudiant peut changer de parcours au sein de la mention jusqu'en fin de master 1. Ce changement doit avoir l'aval des responsables de la mention et des parcours concernés.

Contact(s)

Responsable(s)

Responsable du parcours

Autres contacts

Responsables pédagogiques :

MARIE-JOSE GRIHOM (Pr.)

marie.jose.grihom@univ-poitiers.fr

ÉLISE PELLADEAU (MCF)

elise.pelladeau@univ-poitiers.fr

Scolarité - Pour toute question d'ordre administratif contacter : Sophie Pascal - 05 49 45 47 30

sophie.pascal@univ-poitiers.fr

Site Web : capsea4050.labo.univ-poitiers.fr

Infos pratiques

- > **Composante** : Sciences Humaines et Arts
- > **Durée** : 2 ans
- > **ECTS** : 120 crédits
- > **Ouvert en alternance** : Non
- > **Formation accessible en** : formation initiale
- > **Formation à distance** : Non
- > **Lieu d'enseignement** : Poitiers-Centre Ville, Poitiers-Campus

Laboratoire(s) partenaire(s)

Programme

Programme

M1 Criminologie et victimologie

Semestre 1

UE1 - Formation à la recherche 9 crédits

- UE 1.1. Formation à la recherche 1 (mutualisation) 6 crédits
 - Méthode quantitative
 - Méthode qualitative
 - Epistémologie
 - Déontologie de la recherche
- UE 1.2. Formation à la recherche 2 (par domaine) 3 crédits
 - Formation à la recherche projective : le Rorschach 3 crédits

UE2 - Formation professionnelle 9 crédits

- Psychologie clinique des institutions
- Psychologie sociale des organisations
- Formation à l'entretien - niveau général
- Les pratiques d'évaluation et leur validité
- Déontologie et préparation au stage

UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées 6 crédits

- UE 3.1 - Connaissances fondamentales et appliquées (mutualisé) 3 crédits
 - Clinique des affects
 - Epuisement professionnel et burn out
 - Biais émotionnels
 - Apprentissages et émotions
- UE 3.2. Connaissances fondamentales et appliquées 2 3 crédits
 - Psychopathologie de l'enfant et subjectivation
 - Clinique de l'enfant dans la famille
 - Spécifique au parcours criminologie-victimologie (heures mutualisées avec le M1 de Droit)
 - Doctrines criminologiques
 - Sociologie pénale CM
 - Sociologie pénale APP
 - Introduction au droit pénal (mutualisé avec le DU Sciences Criminelles)

UE4 - Techniques et technologies du numérique appliquées à la recherche 3 crédits

UE5 - Langues 3 crédits

Semestre 2

UE1 - Formation à la recherche 3 crédits

- Formation à la recherche en projectifs : le TAT

UE2 - Formation professionnelle 3 crédits

- Récit et narrativité
- Le génogramme

UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées

- UE 3.1. Connaissances fondamentales et appliquées 1 (par domaine) 3 crédits
 - Psychopathologie de l'adolescence
 - Psychopathologie de l'adulte
- UE 3.2. - Connaissances fondamentales et appliquées 2 (par parcours) 6 crédits
 - Clinique criminologique I
 - Clinique criminologique II
 - Champs de la psychopathologie en psychiatrie
 - Psychiatrie criminelle 1 (mutualisé droit)
 - La privation de liberté CM (mutualisé droit)
 - La privation de liberté TD (mutualisé droit)

UE4 - Techniques et technologies du numérique appliquées à la recherche 3 crédits

UE5 - Langues 3 crédits

UE6 - Insertion 3 crédits

UE7 - Stage 6 crédits

M2 Criminologie et victimologie

Semestre 3

UE1 - Formation à la recherche

- Formation à l'entretien clinique et de recherche
- Séminaire de recherche

UE2 - Formation professionnelle

- UE 2.1. Études de psychopathologie dans le contexte crimino-victimo
- UE 2.2. Approche des pratiques professionnelles I
 - Approche des pratiques professionnelles I
 - Secret professionnel et questionnements éthiques
 - L'expertise pénale et le rapport aux experts
 - L'évaluation de la dangerosité

UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées

- UE 3.1. Analyse interdisciplinaire du phénomène criminel
 - Transgression et passage à l'acte
 - Responsabilité et culpabilité
 - Droit du mineur et développement psychique
 - Récidive et répétition psychique
 - Peine et soins
- UE 3.2. Approche des pratiques professionnelles II
 - La privation de liberté et les droits des détenus
 - L'audience, la formation du jugement et l'intime conviction
 - Les questionnements liés à la "radicalisation"

UE4 - Mémoire 6 crédits

UE5 - Langues 3 crédits

UE6 - Insertion 3 crédits

UE7 - Stage 6 crédits

- UE 3.1. Prise en charge des protagonistes de l'infraction
 - Clinique de l'acte meurtrier
 - Clinique des auteurs d'infractions sexuelles
 - Clinique des addictions
 - Clinique de la violence familiale
 - Psychopathologie criminelle
 - Clinique des victimes
- UE 3.2. Les réponses à la délinquance: des politiques publiques au traitement socio-judiciaire
 - Les mesures socio-éducatives
 - Les réponses sanitaires à la violence
 - Les réponses sociales aux violences conjugales et sexuelles
 - Les réponses socio-judiciaires au terrorisme

UE4 - Mémoire

6 crédits

UE5 - Stage

Semestre 4

UE1 - Formation à la recherche

- Epistémologie psychanalytique : du fait clinique au cas
- Formation à l'entretien clinique et de recherche en contexte criminologique-victimologique

UE2 - Formation professionnelle: Pratiquer l'évaluation psychologique avec l'adolescent et l'adulte

UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées